

EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil Communal de Crassier

SEANCE : du jeudi 14 décembre 2006

PRESIDENCE : Madame Heidi ARNI

LE CONSEIL COMMUNAL DE CRASSIER

— Après étude du *préavis municipal no 12* qui nous demande de prendre la :

Décision du Conseil Communal de prélever ou non l'indemnité communale pour l'usage du sol de 0,7ct/kWh.

— Considérant que l'objet a été valablement porté à l'ordre du jour

— Après lecture du rapport de la commission de gestion

— **L'assemblée décide :**

- **D'accepter le prélèvement de l'indemnité communale pour l'usage du sol de 0,7 ct/kWh par:**

31 OUI 2 NON.

Ainsi fait et délibéré lors de la séance du 14 décembre 2006.

La Secrétaire :
D. Burnat Dupraz

La Présidente :
Heidi Arni